

2. a) L'expropriation de l'emplacement est en cours.

b) Le terrain appartient à M. O. Saint-Jacques.

c) On a convenu d'un prix de \$500.

d) Le terrain est situé à environ un quart de mille du centre géographique du village.

e) Oui. On a examiné d'autres terrains situés plus près du centre géographique du village mais, à cause du coût de l'aménagement de ces emplacements et pour d'autres raisons, on ne les a pas considérés aussi convenables que l'emplacement choisi.

f) Oui.

g) Les fonctionnaires du ministère des Travaux publics ont enquêté sur l'acquisition de l'emplacement choisi et leur choix a été appuyé par les représentants du ministère des Postes et par la majorité des citoyens et du corps municipal élu. Quelques citoyens et un membre du conseil municipal se sont opposés à cet emplacement.

(Traduction)

*LE NOUVEAU DRAPEAU À LA RÉSIDENCE
D'ÉTÉ DU PREMIER MINISTRE

Question n° 1210—M. Coates:

1. Qui est l'auteur du drapeau «aux trois feuilles d'érable» qui flottait au mât de la résidence officielle du premier ministre, au lac Harrington, les samedi 30 mai et dimanche 31 mai?

2. Pendant combien d'heures ce drapeau a-t-il flotté au mât durant les deux jours mentionnés?

M. Davis: 1. La *Bruck Mills Limited*, de Cowansville (P.Q.).

2. Plusieurs.

PROJETS ARDA AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 1212—L'hon. M. Flemming:

1. Quels sont les détails relatifs aux projets suivants en exécution de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles dans la province du Nouveau-Brunswick:

4001—Services de conseils aux agriculteurs en matière de gestion de lots forestiers;

4002—Conservation des sols et des eaux—en vertu du programme du Nouveau-Brunswick pour l'amélioration des terres afin de promouvoir l'expansion de l'agriculture dans les régions où il existe un bon potentiel d'expansion au sein des zones-pilotes pour l'exercice 1962-1963;

4004—Usage des terres à d'autres fins—par l'acquisition de terres marginales pour des fins forestières à Lincour et pour le rétablissement de 15 familles;

4005—Conservation des sols et des eaux—en vertu du programme du Nouveau-Brunswick pour l'amélioration des terres, tel que décrit dans le projet 4002, au sein des zones-pilotes durant l'exercice 1963-1964?

2. Quel est le coût estimatif de chacun de ces projets?

L'hon. M. Sauvé: 1. Projet n° 4001:

Fournir un service consultatif aux agriculteurs pour leur apporter de l'aide en ce qui concerne la gestion, la planification, la plantation et l'éclaircissage des lots boisés, et assurer d'autres services connexes pour ces lots.

[L'hon. M. Martineau.]

Projet n° 4002:

Faciliter le progrès de l'agriculture là où il existe un bon potentiel d'expansion, dans la région des comtés de Madawaska, Victoria, Carleton, York, Queens, Kings, Westmorland, Albert et Kent.

Fournir de l'aide pour résoudre les principaux problèmes que pose dans chaque région la conservation du sol et des eaux.

Projet n° 4004:

Ce projet a pour but une adaptation de l'emploi des terres dans la collectivité de Lincour, par l'abandon de l'agriculture, à laquelle on se livrait parallèlement avec la sylviculture, pour ne garder que celle-ci, et installer les habitants ailleurs dans la région.

Projet n° 4005:

Aider à protéger la terre contre l'érosion causée par l'eau, et à améliorer le drainage des régions mal égoutées, grâce à l'installation de tuiles de drainage et à l'aménagement de fossés. Creusage d'étangs agricoles pour l'abreuvement du bétail, la lutte contre les incendies et l'irrigation.

Les régions visées par ce projet sont les mêmes que celles du projet 4002.

2. Voici le coût estimatif de chacun de ces projets:

Projet n°	Coût global partageable	Quote-part fédérale
4001	\$ 36,000.00	\$18,000.00
4402	61,500.00	30,500.00
4004	24,597.60	12,298.80
4005	135,800.00	67,900.00

ROUTE TRANSCANADIENNE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Question n° 1228—M. Armstrong:

Quels contrats le gouvernement fédéral a-t-il approuvés en vue de la construction de la route transcanadienne entre Antigonish et Sutherland's River et, dans le cas de chaque contrat, quelles sections de la route doit-on construire et quelle est la contribution fédérale prévue?

L'hon. M. Deschatelets:

Contrats approuvés	Contribution fédérale prévue
Pont sur la rivière French	\$ 166,500
Passage supérieur sur la route Lamont (près de Telford, comté de Pictou)	85,500
Aménagement et gravillonnage—5.1 milles à l'extrémité ouest de la route d'évitement d'Antigonish à James River	488,700
Aménagement et gravillonnage—3.4 milles depuis l'est de French River à la rue Broadway jusqu'à French River	395,100
Aménagement et gravillonnage—3.5 milles depuis French River vers Sutherland River	520,200